

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Les Infos du Municipal 7 mai 2021

CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA NEUVEVILLE

En raison de problèmes de santé, M. Jacques Wenger s'est vu contraint de donner sa démission du Conseil municipal de La Neuveville avec effet immédiat. M. Wenger était entré en fonction le 1^{er} janvier 2021, après avoir été élu à ce poste lors des élections municipales de 2020 pour représenter le parti Forum neuvevillois. L'Exécutif communal souhaite à M. Wenger de retrouver au plus vite une bonne santé et le remercie de son engagement depuis le début de cette année au service de la collectivité. Le Conseil municipal regrette son départ dû à des raisons indépendantes de sa volonté.

Pour lui succéder, une élection complémentaire a été ouverte par le chancelier municipal, au terme de laquelle le Conseil municipal a pu constater l'élection de M. Aurèle Schleppy, avec effet immédiat, toujours sous les couleurs du parti Forum neuvevillois. M. Schleppy est un routinier de la politique neuvevilloise, ayant siégé de nombreuses années au Conseil général, à la commission de l'équipement ainsi qu'à celle de l'économie et des finances. Nul doute que sa formation d'ingénieur électricien sera d'une grande utilité au service de l'équipement qu'il reprend et qui comprend le réseau électrique, le télé-réseau, l'éclairage public et les énergies renouvelables. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ce nouveau collègue avec qui il se réjouit de travailler.

CALENDRIER 2021 DES MARCHES ARTISANAUX

Nous avons le plaisir de vous annoncer les dates des marchés artisanaux qui auront lieu courant 2021. Les marchés communaux se dérouleront les dimanches 18 juillet 2021 et 24 octobre 2021, tandis que le troc des jouets organisé par le Conseil des parents aura lieu le dimanche 22 août 2021. Le marché organisé par Animation 2520 aura lieu le dimanche 5 décembre 2021. Vous pourrez y retrouver des artisans, commerçants et maraîchers de notre localité ainsi que des communes du Plateau de Diesse. Lors de vos visites, vous aurez la possibilité de vous restaurer auprès d'un stand de boissons et un autre de nourriture qui seront installés.

PERSONNEL COMMUNAL

Le 3 mai 2021, Mme Shana Hirschy a débuté son activité en qualité de collaboratrice administrative à un taux d'occupation de 50 %, avec un contrat à durée déterminée d'une année, afin de renforcer l'équipe administrative du Service social régional.

Le Conseil municipal la félicite pour sa nomination. Il lui souhaite la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle activité, tout en se réjouissant de sa collaboration.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL